

Secrétariat général du gouvernement

Direction de l'aviation civile
en Nouvelle-Calédonie

Service ingénierie

BP H1 – 98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 16 juillet 2026

Lettre et règlement de la consultation pour
**L'Étude de marché pour la création d'un
pôle d'excellence aéronautique régional
en Nouvelle-Calédonie composé d'un
centre de maintenance ATR et d'un
centre de formation aux professions
aéronautiques**

Madame, Monsieur

La Direction de l'Aviation Civile – Service Ingénierie lance une consultation pour la réalisation d'une **Étude de marché pour la création d'un pôle d'excellence aéronautique régional en Nouvelle-Calédonie composé d'un centre de maintenance ATR et d'un centre de formation aux professions aéronautiques**

Vous trouverez en pièce jointe le dossier technique relatif à la réalisation de ces prestations. Les deux annexes du projet de contrat seront fournies sur demande après signature d'une clause de confidentialité et transmises uniquement aux candidats qui remplissent la condition d'éligibilité.

Si cette consultation vous intéresse, l'offre remise devra être constituée par :

- une proposition technique et financière ;
- le contrat dûment complété, signé et paraphé ;
- une note d'organisation pour la réalisation des prestations, avec un descriptif des moyens matériels et humains que vous prévoyez d'affecter à cette étude
- une note détaillée sur la méthodologie proposée
- un calendrier et un délai pour la réalisation de l'étude

- des références pour des études similaires que vous avez conduites
- une attestation sur l'honneur de la régularité de la situation fiscale et sociale de votre société et de vos sous-traitants éventuels (les attestations officielles vous seront demandées si votre offre est retenue) ;
- ces documents seront remis au format papier et / ou sur support numérique ;

Il est précisé pour cette étude, qu'il apparait préférable de limiter les déplacements au strict nécessaire et de privilégier les réunions en visioconférence.

Votre offre devra parvenir sous pli cacheté au secrétariat du service ingénierie ou déposé sur le site marchespublics.nc avant le **lundi 24 août 2026 - 15h30 (heure de Nouméa – GMT +11h)** correspondant à la date et heure limite de remise de l'offre,

L'enveloppe sera présentée de la façon suivante :

Consultation pour : Etude de marché pour la création d'un pôle d'excellence à La Tontouta

Direction de l'Aviation Civile
Service Ingénierie
BP H1 – 98849 Nouméa Cedex

À n'ouvrir qu'en commission de dépouillement

Le jugement des offres sur 100 points tiendra compte de l'ensemble des éléments précédemment cités, ainsi que des critères pondérés suivants :

- 30 points pour la note d'organisation ;
- 15 points pour la note sur la méthodologie ;
- 5 points planning et délais, ces 5 points étant attribués comme suit $N = 5 \times (\text{délai en semaines moins disant} / \text{délai en semaine de l'offre considérée})$. L'absence du planning détaillé entraîne la note nulle. Le délai maximum est fixé à 18 semaines ;
- 50 points prix de l'offre.

La notation du critère « prix » sera calculée à l'aide de la formule suivante :

$$N = 50 \times (\text{offre moins disante} / \text{offre considérée}).$$

Si votre entreprise est retenue, vous serez invité à remettre dans un délai de 10 jours :

- un extrait du registre du commerce attestant de la non-faillite de l'entreprise datant de moins de 3 mois à la date de remise des offres,
- les attestations fiscales pour vous et vos sous-traitants éventuels,
- les attestations sociales (CAFAT / RUAMM, ou celles en vigueur en métropole) pour vous et vos sous-traitants éventuels,
- le RIDET,
- un RIB ou RIP.

Toute offre déposée après la date et heure limite sera refusée.

Toute offre incomplète pourra être refusée. L'absence de références demandées pour des études similaires dans l'offre remise conduit au rejet de l'offre et celle-ci ne sera pas évaluée. Le titulaire s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de sa mission dans les délais.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date de clôture de remise des offres.

La réponse à la présente consultation vaut acceptation des conditions fixées dans le dossier de consultation.

Pour les demandes d'accès aux annexes du projet de contrat et tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter M. David Fléchet, chef adjoint du service ingénierie, par mail à david.flechet@aviation-civile.gouv.fr.

L'administration se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Elle pourra également entamer une négociation avec les soumissionnaires dont les offres n'auront pas été éliminées comme inappropriées, mais se réserve le droit d'attribuer les offres sans négociation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.